

DU 10 SEPT. 1978

D E C R E T N° 78/508 /PCM-SCOM

portant nomination de Monsieur KAMBA-SAPINI Vincent, Attaché des SAF de 1^{er} échelon en qualité de Délégué du Secrétariat Général à la Fonction Publique et au Travail et Chef de Service du Personnel.-

- LE DEUXIEME VICE-PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE DU PARTI, PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT, MINISTRE DU PLAN,

(/u l'Acte Fondamental du 5.4.1977 ;
(/u l'Acte n° 005 du 19.3.1977 du Comité Central du Parti Congolais du Travail, portant création du Comité Militaire du Parti, fixant ses attributions ;
(/u l'Acte n° 007 du 3.4.1977, portant organisation et structuration du Comité Militaire du Parti ;
(/u le Décret n° 77/165 du 5.4.1977, portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;
(/u le Décret n° 77/547 du 3 Novembre 1977, portant attributions et organisation du Ministère de l'Intérieur ;
(/u l'Ordonnance n° 035/77 du 28 Juillet 1977 relative à l'exercice du pouvoir réglementaire en République Populaire du Congo ;
(/u le Décret n° 78/349 du 8 Mai 1978, portant délégation de certaines attributions du Ministre du Travail aux autres Ministres et fixant les attributions des Délégués du Secrétariat Général à la Fonction Publique et au Travail auprès des Administrations Centrales ;
Sur décision du Comité Militaire du Parti en sa séance du 5 Novembre 1977 ;

D E C R E T :

ARTICLE 1er. - Monsieur KAMBA-SAPINI Vincent, Attaché des SAF de 1^{er} échelon est nommé Délégué du Secrétariat Général à la Fonction Publique et au Travail.

ARTICLE 2. - L'intéressé assumera les fonctions de Chef de Service du Personnel auprès du Secrétariat Général à l'Administration du Territoire.

.../...



ARTICLE 3.-- Sont abrogées toutes les dispositions antérieures contraires au présent Décret.

ARTICLE 4.-- Le présent Décret qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Le Deuxième Vice-Président du Comité
Militaire du Parti, Premier Ministre,
Chef du Gouvernement, Ministre du Plan,

FAIT A BRAZZAVILLE, Le 11 SEPT. 1978

Colonel Louis SELVAIN-GOMA.

Le Ministre du Travail et de la
Justice, Garde des Sceaux,

Alphonse MOUSSOU-FOUATI.

Le Ministre des Finances

Henri LOPES.

LE MINISTRE DE L'INTERIEUR,

Commandant François-Javier KATALI.